PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
TENUE LE LUNDI 28 NOVEMBRE 2022, À L'ÉCOLE
À 19 H

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Madame Nadia Bergeron	Parent
Madame Cindy Dallaire	Parent
Madame Joanne Elkin	Enseignante
Madame Daphné Letendre	Enseignante
Monsieur Stéphane Labbé	Animateur à la vie étudiante
Madame Suzie Longtin	Technicienne en éducation spécialisée
Madame Pauline Martin Paquet	Directrice
Madame Lyne Massicotte	Parent
Mathilde Pinsonneault	Élève
Mélisa Cheriet	Élève
Madame Josée Proulx-Chouinard	Enseignante
Monsieur Yury Fesko	Parent

ÉTAIENT ABSENTS :

Madame France Jolin	Parent
Madame Éliane Montembeault	Enseignante
Madame Esther Angèle Youbi	Parent

1. **MOT DE BIENVENUE.**

   Après avoir constaté que les membres présents forment un quorum, madame Bergeron déclare la séance officiellement ouverte, à 18 h 59.

   Madame Bergeron invite les deux élèves, nouvellement membres du conseil d'établissement, à se présenter. Mathilde Pinsonneault, élève du PÉI 4, et Mélisa Cheriet, élève de 5e secondaire, ont été élues le 16 novembre lors des élections du conseil étudiant de l'école. Les membres ont déterminé qu'elles seraient les représentantes au CÉ.

2. **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR.**
   (CÉ-22-23-1184)

   IL EST PROPOSÉ PAR madame Joanne Elkin.
   QUE les membres du conseil d'établissement adoptent l'ordre du jour tel que présenté ci-dessous.

ORDRE DU JOUR

1. Mot de bienvenue;
2. Adoption de l'ordre du jour;
3. Procès-verbal :
   3.1. Adoption du procès-verbal du 17 octobre 2022;
   3.2. Suivi du procès-verbal du 17 octobre 2022;
4. Parole du public;
5. Collecte de jouets – projet personnel (Lori Dubuc);
6. Vente de chandails LPP (S. Labbé);
7. Présentation des projets d'activités, de sorties et de financement *(document 2117);*
8. Suivi projet éducatif;
9. Suivi budgétaire :
   9.1. Ménage dans les fonds à destination spéciale;
   9.2. Résolution pour l'utilisation du don de la Caisse Desjardins – Projet VIREO;
10. Formation obligatoire des membres du CÉ – courriel 16 novembre ;
11. Parole aux élèves;
12. Parole au personnel;
13. Parole au représentant au comité de parents;
14. Mot de la direction;
15. Mot de la présidente;
16. Correspondance;
17. Varia;
    17.1. Diplôme du PÉI
    17.2.
18. Levée de l'assemblée.

APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ

3. PROCÈS-VERBAL :

3.1 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 17 OCTOBRE 2022. (CÉ-22-23-1185)

IL EST PROPOSÉ PAR madame Lyne Massicotte
QUE les membres du conseil d'établissement adoptent le procès-verbal de la séance du 17 octobre 2022 tel que présenté par la direction.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

3.2 SUIVI DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 17 OCTOBRE 2022

Aucun suivi.

4. PAROLE DU PUBLIC.

Aucun public.

5. COLLECTE DE JOUETS – PROJET PERSONNEL (LORI DUBUC).

Lori Dubuc, élève du PÉI 5, nous présente son projet personnel, soit la collecte de jouets en collaboration avec l'organisme « La rencontre Châteauguoise ». La collecte se déroule du 28 novembre au 2 décembre. Elle a fait une tournée des classes pour présenter son projet aux élèves et son objectif est d'amasser 200 jouets. Les boites de cueillette sont disposées à l'entrée de l'école.

6. VENTE DE CHANDAILS LPP (S.LABBÉ).

Monsieur Labbé, animateur à la vie étudiante, propose la vente de chandails à l'effigie de LPP. Le coût des chandails varie entre 35 $ et 40 $ et la vente aura lieu du 5 au 19 décembre. Les commandes seront faites via un bon de commande en ligne et la facturation des articles commandés sera effectuée via le portail-parents. La commande au fournisseur sera transmise en janvier 2023 et la livraison devrait se faire au début du mois de février. Pour les élèves finissants, il y aura la possibilité de faire ajouter « finissant » ou autre au dos. Le fournisseur sélectionné pour la production des chandails est Sérigraphie Châteauguay.

De plus, une boutique en ligne via le site « Groupe Sport Affiliated » sera disponible pour la vente des vêtements des Grenadiers.

IL EST PROPOSÉ PAR madame Suzie Longtin
QUE les membres du conseil d'établissement approuvent la vente de chandails LPP et de vêtements à l'effigie des Grenadiers.

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ

7. PRÉSENTATION DES PROJETS D'ACTIVITÉS, DE SORTIES ET DE FINANCEMENT (DOCUMENT 2117). (CÉ-22-23-1186)

Madame Martin Paquet présente les différents projets d'activités et de financement proposés par les membres du personnel et approuvés par les directions de secteur.

IL EST PROPOSÉ PAR madame Daphné Letendre
QUE les membres du conseil d'établissement approuvent les projets d'activités et de financement tels que présentés par la direction.

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ

8. SUIVI PROJET ÉDUCATIF.

Madame Martin Paquet informe que le comité projet éducatif s'est réuni une fois depuis le dernier CÉ. La prochaine rencontre aura lieu le 29 novembre. Lors de cette rencontre, les membres du comité procéderont à l'évaluation du projet éducatif actuel et analyseront les résultats des sondages du PEVR (parents, élèves et personnel). Un suivi sera fait à la prochaine rencontre.

9. SUIVI BUDGÉTAIRE :

9.1 MÉNAGE DANS LES FONDS À DESTINATION SPÉCIALE.
(CÉ-22-23-1187)

La direction informe qu'un ménage a été fait dans les fonds à destination spéciale de l'école. Elle présente un tableau de la ventilation de ces budgets.
De plus, l'école dispose d'une somme de 16 832,14 $, un don de la caisse Desjardins, la direction de l'école propose d'utiliser cette somme pour mettre en place le projet « VIREO » (jardin hydroponique). Ce projet sera réalisé par les élèves des groupes d'adaptation scolaire.

IL EST PROPOSÉ PAR madame Lyne Massicotte
QUE les membres du conseil d'établissement approuvent la répartition des fonds à destination spéciale de l'école.

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ

9.2 RÉSOLUTION POUR L'UTILISATION DU DON DE LA CAISSE DESJARDINS – PROJET VIREO.
(CÉ-22-23-1188)

Considérant l'article 94 de la Loi sur l'instruction publique ;
Considérant les caractéristiques du fonds à destination spéciale ;
Considérant la règle 73-8 du Centre de services scolaire des Grandes-Seigneuries « Fonds à destination spéciale » ;
Considérant les pouvoirs du conseil d'établissement ;

IL EST PROPOSÉ PAR madame Lyne Massicotte
QUE l'école utilise tout ou en partie le don de la caisse Desjardins déposé dans le numéro de projet F2222 pour faire l'achat d'un équipement VIREO pour le projet de jardin hydroponique.

Numéro de résolution : CÉ-22-23-1188

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ

10. FORMATION OBLIGATOIRE DES MEMBRES DU CÉ – COURRIEL 16 NOVEMBRE.

Madame Martin Paquet fait un retour sur le courriel transmis le 16 novembre concernant la formation obligatoire des membres du conseil d'établissement. Les membres poursuivront leur formation.

11. PAROLE AUX ÉLÈVES.

Deux élèves membres du conseil étudiant sont présentes, Mathilde Pinsonneault et Mélisa Cheriet. Elles seront les représentantes au conseil d'établissement. La première rencontre du conseil étudiant aura lieu le 30 novembre. Lors de cette rencontre, ils détermineront le calendrier des rencontres et le rôle du conseil. Le conseil étudiant servira entre autres à recevoir les revendications des élèves et à proposer des recommandations.

Mélisa Cheriet profite de l'occasion pour demander s'il sera possible pour les élèves de faire des voyages à l'étranger cette année. Madame Martin Paquet lui indique qu'il est désormais possible d'organiser des

voyages, mais comme les voyages à l'étranger demandent une planification à plus long terme, il ne sera pas possible d'en faire pour l'année en cours.

12. PAROLE AU PERSONNEL.

Monsieur Labbé souligne avec fierté que l'équipe de Football juvénile s'est rendue en demi-finale provinciale.

Madame Elkin informe que les élèves de 5e secondaire ont reçu les portables et que l'adaptation se fait très bien.

13. PAROLE AU REPRÉSENTANT AU COMITÉ DE PARENTS.

Monsieur Fesko nous indique que la dernière rencontre a eu lieu le 16 novembre et il nous fait le compte-rendu de cette rencontre. Les points suivants ont été abordés :

- ✓ Politique du transport scolaire 2023-2024;
- ✓ Critères d'inscription 2023-2024;
- ✓ Calendrier scolaire 2023-2024;
- ✓ Budget pour l'embellissement des cours d'école;
- ✓ Bénévole de l'année;
- ✓ L'ouverture de la piscine à Brenda-Milner.

Monsieur Fesko fait part de son coup de cœur pour la remise sur pied du conseil étudiant.

La prochaine rencontre du comité de parents est prévue le 14 décembre.

14. MOT DE LA DIRECTION.

Madame Martin Paquet informe les membres des sujets suivants :

- ✓ Le processus de sélection des profils école est maintenant terminé. Les parents ont été informés du statut de leur enfant et ils doivent confirmer leur place avant le 12 décembre.
- ✓ Les travaux se poursuivent pour l'implantation du point de services de la francisation à LPP. Avec le service de l'organisation scolaire du CSS, nous sommes à déterminer dans quels groupes l'intégration des élèves pourra se faire. Pour le moment, deux scénarios sont envisagés, soit l'intégration aux groupes de Sport-études ou ceux du PÉI.
- ✓ La révision du budget 2022-2023 est en cours, il sera présenté lors de la prochaine rencontre.
- ✓ La direction ainsi que les coordonnateurs du PÉI seront en formation à Québec du 4 au 6 décembre.

15. MOT DE LA PRÉSIDENTE.

Madame Bergeron remercie monsieur Labbé pour son implication dans l'organisation du Football. Les jeunes sont très fiers de leur saison.

16. CORRESPONDANCE.

Aucune correspondance.

17. VARIA.

17.1 DIPLÔMES DU PÉI 2021-2022.

Monsieur Fesko demande à quel moment les finissants 2021-2022 recevront leur diplôme du PÉI. Madame Martin Paquet informe que nous les avons reçus et qu'ils seront signés dès que possible par la direction. Une remise sera organisée et les parents seront informés.

18. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE.

L'ordre du jour étant épuisé, madame Daphné Letendre propose la levée de l'assemblée à 20 h 36.

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ

Pauline Martin Paquet	Nadia Bergeron
Directrice	Présidente